

Santé Environnement Travail

Date de publication : 11 décembre 2024

Relevé de décisions de réunion

Réunion n° 2 du comité d'experts Santé Environnement Travail
(CE SET) du 25 mai 2023

Seul l'avis final publié fait foi.

Présents

Membres du comité d'experts :

Jean Simos, Francelyne Marano, Philippe Glorenc, Fabrice Leray, Francesca Mancini, Christine Barul, Christophe Demattei, Marcel Calvez, Maria Ruiz (à distance), Radu Duca, Olivier Merckel, Xavier Beaune, David Boels

Excusés/absents

Jean-Dominique Dewitte, Muriel Carpentier Prévot

Santé publique France

Coordination scientifique, Direction Santé Environnement Travail, Direction des Régions, Cellule Régionale Nouvelle-Aquitaine, équipe projet élargie Direction Santé Environnement Travail et Direction Appui et Traitement et Analyses des données

Présidence

Jean Simos et Francelyne Marano assuraient la présidence de la séance pour la journée.

Le quorum est atteint.

Gestion des risques de conflit d'intérêts

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les Déclaration Publique d'Intérêts (DPI) et de l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts pour les expertises ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions. En complément de cette analyse, la coordination scientifique du comité demande aux membres du Comité d'Experts Santé Environnement Travail (CE SET) s'ils ont des liens voire des conflits d'intérêts qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant les points à l'ordre du jour de cette réunion ayant fait l'objet d'une finalisation.

1. Préambule

L'ordre du jour est approuvé par le Comité d'experts.

Le compte-rendu de la séance précédente (31 mars 2023) a été validé.

La séance a été enregistrée.

Le directeur de la Direction Santé Environnement Travail (DSET) informe le comité qu'après différents échanges au sein de Santé publique France, Jean Simos est proposé pour la présidence du Comité et Francelyne Marano pour la vice-présidence. Cette proposition est approuvée par le reste du comité.

2. Présentation de la Direction des Régions de Santé publique France

La directrice de la Direction des Régions (DIRE) présente le rôle et les missions de cette direction. Pour rappel, Santé publique France est composée de 16 cellules régionales (150 agents) coordonnées par la Direction des régions. Le programme de travail des cellules régionales s'inscrit dans la programmation de Santé publique France et répond aux besoins des Agences Régionales de Santé (ARS). Il existe différents partenariats avec les acteurs locaux : Centres Hospito-Universitaires (CHU), Observatoire Régional des Urgences (ORU), médecine de ville, laboratoires, Registres, Observatoire Régional de Santé (ORS), Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé (IREPS), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), Caisses Primaires de l'Assurance Maladie (CPAM), etc.

Les missions des cellules régionales sont les suivantes :

- améliorer la surveillance épidémiologique ;
- renforcer la capacité d'alerte et la réponse ;
- conduire des études locales en fonction des enjeux locaux ;
- produire des préconisations et une communication basée sur des connaissances scientifiques au niveau approprié.

La présence de ces cellules régionales permet une forte articulation entre le national et le régional. En effet, cela permet un partage d'informations entre les référents thématiques et les directions thématiques. Cela permet aussi la mise en place d'un travail collaboratif au sein des groupes de travail, des groupes d'échanges de pratiques professionnelles mais aussi une évaluation collégiale des sollicitations en santé, environnement, travail.

3. Dossier « Bassin industriel de Lacq »

Une présentation du contexte et des études en cours sur ce dossier est réalisée par l'équipe projet. Le protocole de l'étude de morbidité est plus spécifiquement détaillé.

Rappel du contexte : La commune de Lacq est située au Nord-ouest de Pau en région Nouvelle-Aquitaine et représente un important complexe industriel rassemblant depuis 60 ans de nombreuses entreprises spécialisées, notamment dans l'extraction de gaz naturel, la thiocéhémie, la chimie fine ou verte. En 2015, Santé publique France est saisie pour évaluer les impacts sanitaires sur les populations riveraines et l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'une surveillance épidémiologique. En 2016, en réponse à cette saisine, Santé publique France a développé une approche en plusieurs étapes et conduit des travaux épidémiologiques dans cette zone. Un ensemble de 4 études sont alors programmées : analyse des attentes et du contexte local, étude de morbidité et faisabilité d'une étude de mortalité, étude de mortalité déclarée.

Sur ce dossier, il sera attendu du comité d'experts d'émettre des recommandations sur la base des résultats des différentes études. Dans un premier temps, le comité sera consulté sur le protocole de l'étude de morbidité.

4. Point RESANA

La coordination du comité présente l'organisation des dossiers publiés sur la plateforme d'échanges Resana¹ et s'assure que l'ensemble des experts parvient à accéder aux documents mis à leur disposition.

5. Dossier « REVELA 13² – Observatoire des cancers du Rein, de la Vessie et des Leucémies Aiguës de l'adulte dans le département des Bouches du Rhône »

Présentation du contexte et des travaux réalisés et des questions de Santé publique France suite à ce travail.

Rappel du contexte

En avril 2011 est créé l'Observatoire REVELA 13, qui est un observatoire des cancers du rein, de la vessie et des leucémies aiguës de l'adulte dans le département des Bouches-du-Rhône. L'objectif est d'apporter des réponses en termes de connaissances à l'échelon local sur des cancers ciblés et identifier des zones géographiques présentant un risque plus élevé sur le département.

L'observatoire REVELA 13 a permis d'apporter les premières réponses concernant la répartition géographique des cancers ciblés et de répondre aux interrogations de différentes associations de riverains de la zone de Fos-Etang de Berre, de Gardanne, de Tarascon et du port de Marseille pour les cancers étudiés. C'est une réponse partielle car d'autres types de cancers sont suspectés d'être liés à la pollution d'origine industrielle ou environnementale. Une proposition est faite afin de savoir s'il faut étendre le dispositif à d'autres localisations cancéreuses et de le connecter à des bases de données environnementales et professionnelles au travers d'un nouveau dimensionnement.

Sur ce dossier, il est attendu du comité d'experts un avis sur les suites à donner à cet observatoire. Il est proposé pour cela qu'un groupe de travail soit mis en place.

6. Date de la prochaine réunion

Jeudi 6 juillet 2023

Pour nous citer : Avis et recommandations. Réunion n° 2 du comité d'experts Santé Environnement Travail (CE SET) du 25 mai 2023. Saint-Maurice : Santé publique France, 3 p., 2024

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 11 décembre 2024

¹ Plateforme collaborative de l'Etat autour du partage et de la co-édition de documents.

² REVELA : Rein, Vessie, Leucémies aiguës